

**ORDONNANCE COLLECTIVE
N° OC-22**

Rédigé/révisé par Suzanne Gilbert, chef du
département de pharmacie

En collaboration avec la Direction du développement
et des affaires médicales et la Direction programmes
clientèles

Date d'entrée en vigueur : Le 4 avril 2007

Date de révision : 17 octobre 2011

Approuvé par résolution n° 2011-10.33 du CMDP

**Prescription pour le personnel
d'une prophylaxie à
l'oseltamivir (Tamiflu^{mc}) lors
d'une éclosion d'*influenza***

**Infirmière du bureau de santé
Conseillère en prévention des infections
Coordonnateurs en soins infirmiers
Pharmaciennes**

CLIENTÈLE VISÉE

Membres du personnel des unités de soins avec une éclosion d'*influenza*, qui sont en contact direct avec la clientèle, qui ne sont pas symptomatiques d'*influenza* et qui sont non vaccinés, soit les préposés aux bénéficiaires, infirmières auxiliaires, infirmières, inhalothérapeutes, médecins, préposés à l'hygiène/salubrité, agents administratifs et agents de sécurité.

PROFESSIONNELS VISÉS

Infirmière du bureau de santé
Conseillère en prévention des infections
Coordonnateurs en soins infirmiers
Pharmaciens

INDICATIONS CLINIQUES

Prophylaxie de l'*influenza* de type A ou B pour les travailleurs de la santé non vaccinés lors d'une éclosion d'*influenza*.

POSOLOGIE

Oseltamivir (Tamiflu^{mc}) : 75 mg die pour 14 jours ou 10 jours après le début des symptômes chez le dernier cas de SAG ou selon le nombre de jours passés sur l'unité plus 72 h.

PRÉCAUTIONS

- Insuffisance rénale

La posologie doit être diminuée en fonction de l'atteinte rénale. Référer la personne à son médecin traitant pour la prescription de la prophylaxie.

CONTRE-INDICATIONS

- Grossesse
- Allaitement (absence de données cliniques; cependant, selon le fabricant, les propriétés physico-chimiques du produit rendent peu probable un impact chez l'enfant.)
- Allergie à l'oseltamivir.

EFFETS SECONDAIRES LES PLUS FRÉQUENTS

Effets secondaires	Fréquence	Placebo
• Nausées	9,9 %	5,6 %
• Vomissements	9,4 %	2,9 %
• Diarrhée	6,6 %	9,8 %
• Bronchite	2,3 %	2,1 %
• Douleurs abdominales	2,2 %	2,2 %
• Étourdissements	2,1 %	3,5 %
• Céphalées	1,8 %	2,0 %
• Insomnie	1,1 %	0,8 %
• Fatigue	1,0 %	1,0 %
• Vertiges	1,0 %	0,4 %

NOTATION AU DOSSIER

Lorsqu'un professionnel prescrit l'oseltamivir (Tamiflu^{mc}) selon cette ordonnance collective, il complète le formulaire pré-imprimé intitulé *Ordonnance d'oseltamivir (Tamiflu^{mc}) – Prescription d'une prophylaxie pour le personnel lors d'une éclosion d'influenza* (voir en annexe) et le remet à l'employé qui se présente au Département de pharmacie. Une note indiquant qu'il a vérifié la présence d'insuffisance rénale ou de contre-indication est laissée au dossier de l'employé conservé au bureau de santé.

APPROBATION

Présidente du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens

Directrice du développement et des affaires médicales

Directeur des programmes clientèles

ANNEXE

Formulaire d'ordonnance d'oseltamivir (Tamiflu^{mc}) – Prescription pour le personnel d'une prophylaxie lors d'une éclosion d'influenza

M:\DSP\DSP_CMDP\Ordonnances_collectives_protocoles_et_guides\Ordonnances collectives\OC-22.11_Prescription_prophylaxie_Oseltamivir_Influenza_Personnel.doc

ORDONNANCE D'OSELTAMIVIR (Tamiflu^{mc})

Selon l'ordonnance collective N° OC-22
**Prescription pour le personnel
d'une prophylaxie lors d'une éclosion d'*influenza***

Nom de l'employé : _____

Unité de soins : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Avez-vous un problème rénal connu ? OUI NON

Avez-vous reçu le vaccin contre l'*influenza* ? OUI NON

Présentez-vous les contre-indications suivantes ?

Grossesse OUI NON

Allaitement OUI NON

Allergie à l'oseltamivir OUI NON

OSELTAMIVIR (Tamiflu^{mc}) 75 mg 1 capsule une fois par jour pendant 14 jours ou 10 jours après le début des symptômes chez le dernier cas de SAG ou selon le nombre de jours passés sur l'unité plus 72 h.

Non renouvelable

Date et heure: _____

Nom et signature du professionnel : _____

N° de permis : _____ Numéro de téléphone : _____